

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 4 MAI 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 4 mai 2009 à 20 H, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 13

Excusés : C. CHARLET et Y. DE CHALENDAR (2 pouvoirs)

Secrétaires de séance : P. THERY – D. CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2009 a été approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Délibération PDIRR

Le Département du Rhône nous demande de prendre une délibération pour la révision du PDIPR : modification de tracé de certains chemins de la commune, limitrophes de LACENAS, et un rappel de l'obligation qu'a la commune à surveiller l'état des sentiers et en effectuer l'entretien.

Vote : 14 voix pour – 1 abstention

2) Renouvellement de la ligne de trésorerie

Un montant de 100 000 € est utilisé pour le fonds de roulement de la commune. Signé avec la Caisse d'Épargne, il arrive à date de renouvellement. Le taux actuel est de 2,04 % par an, ce qui représente environ 300 € par mois. Vote à l'unanimité pour ce renouvellement.

3) Recensement 2010

L'Etat a décidé d'effectuer à nouveau un recensement de la population. La collecte des renseignements sera faite entre les 21 Janvier et 21 Février 2010 par la commune. La charge inhérente à l'emploi d'un Agent Collecteur devrait être prise par l'Etat. Des instructions suivront prochainement.

4) Contrat pluriannuel / Petite enfance

Une subvention est accordée par le Département du Rhône pour l'accueil Petite Enfance, et la commune en bénéficie depuis la signature du contrat pluriannuel 2007/2011. Cette somme fixe de 1 125 Euros est versée chaque année, à condition d'en faire la demande par une délibération. Vote à l'unanimité pour réitérer la demande de cette subvention.

5) Elections européennes

Elles auront lieu le dimanche 7 juin en Mairie. Ouverture du scrutin à 8 H - Fermeture du Bureau de Vote à 18 H. La dernière carte d'électeur est suffisante pour voter, à défaut, on peut présenter sa carte d'identité.

Pour le bon déroulement de ce scrutin, il convient d'organiser un roulement pour la tenue du bureau, 3 personnes doivent être présentes en permanence. Un planning sera établi.

6) Divers

Plan « Ecole numérique rurale »

Un acte de candidature est adressé par l'Education Nationale pour doter 41 communes du département (sur 200 environ) d'une subvention destinée à l'achat de matériel et équipement informatiques. Cette subvention est fixée à hauteur de 80 % d'une dépense maximale de 9 000 €, 20 % restant à la charge de la commune, soit 1 800 € au maximum.

M. le Maire a donné son accord de principe à la directrice de l'école pour qu'elle fasse acte de candidature, le dossier a été déposé.

Location de l'Appartement de la maison FAVROT

Le 30 juin 2009, le locataire actuel quitte l'appartement. Deux demandes de location ont été adressées en mairie, et M. le Maire demande à ce que soit étudiée le dossier au niveau de la rédaction d'un bail.

Sanitaires de la maison communale

Des travaux de rénovation débuteront la semaine prochaine et devront être terminés avant le 5 juin.

Carrelage de la Salle des Fêtes

La commande du carrelage a été passée et la pose sera effectuée entre le 6 juillet 2009 et le 6 août 2009. L'Assureur GROUPAMA a confirmé le versement d'une somme de 5 509 € avant le début des travaux, et le solde de 8 835,46 € enfin de travaux.

Désignation d'un délégué de la Défense Nationale

Un correspondant « défense nationale » doit être désigné au sein du conseil municipal ; les candidats sont priés de se faire connaître pour le prochain conseil.

Traitements phytosanitaires pour la vigne.

Chaque année, la commune reçoit des réclamations des habitants à la suite des traitements des vignes qui sont réalisés soit très tôt le matin ou tard le soir et engendrent une pollution sonore. Un arrêté préfectoral réglementant ces horaires existe déjà mais le Syndicat Agricole vient d'adresser un courrier en mairie, proposant de respecter les horaires suivants :

du lundi au vendredi : possibilité de traitement de 6 H à 21 H,

le samedi : de 7 H à 20 H, pas de traitement le dimanche, sauf intempéries.

Monsieur le Maire a signé cet accord.

Compagnie des Loisirs

L'Association invite la Mairie à participer à son Assemblée Générale, le 15 mai, à VILLE SUR JARNIOUX. Leur spectacle de fin d'année sera présenté le 27 juin à THEIZE. La

Compagnie des Loisirs renouvelle pour 2009/2010, sa demande de prêt de notre salle des fêtes pour réaliser une partie de leurs activités.

Problème de l'affaissement du terrain au lotissement GRAVETON

Il n'y a toujours pas eu de réaction de la part du lotisseur CAPELLI pour réparer le mur côté route départementale, ceci malgré le courrier adressé par la Maison du Rhône. La Mairie décide d'adresser directement au lotisseur, une lettre recommandée en le sollicitant de réparer au plus vite, avec copies adressées à la gendarmerie, à la Maison du Rhône, à l'assurance de la commune et au propriétaire dont le terrain a glissé. Il y a risque certain pour la circulation.

GRAVETON (suite)

Il a été constaté que certains habitants du lotissement n'ont pas encore acquis un bac roulant pour le dépôt des ordures ménagères, des sacs sont posés à même le sol et leur contenu se retrouve éparpillé. Un rappel doit leur être adressé rapidement.

Réunion avec l'Association de la Cantine Scolaire

Franck ROMAN propose à la commission des affaires scolaires une rencontre avec l'association gérant la cantine afin de faire le point sur leur activité. La date du mardi 26 mai va leur être proposée.

L'Association vient de transmettre en Mairie, un premier règlement de 691,59 Euros

Visite de l'Architecte pour les ouvertures de la Chapelle

Mardi 5 mai à 10h30, Mme GARDENAL vient en mairie recueillir nos informations et étudier le projet d'une demande de Permis de Construire pour la réalisation de la mise hors d'air de la Chapelle Sainte Catherine.

Pour quelques membres du Conseil ces travaux ne semblent pas être prioritaires.

Fête du 14 juillet :

la commission Culture propose d'organiser une fête au village le 13 juillet 2009 au programme dès 19 H ; un apéritif sera offert par la municipalité au parc municipal ensuite, sur le thème de la fête des voisins, chacun apportera son pique-nique dans le parc à partager entre amis et à 21 H débutera un Bal Folk.

Site internet

M. le Maire remercie les membres de la commission Information et les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce site qui devrait rendre de nombreux services à la population.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Lundi 8 Juin 2009 à 20 h 00

Fin de la séance à 21 h 30